

DAVID GRAEBER

DETTE

5000 ANS D'HISTOIRE

UN LIVRE DÉJÀ CULTE
plus de 100 000 exemplaires
vendus aux États-Unis

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

Dette 5000 ans d'histoire

Voici un livre capital, best-seller aux États-Unis – près de 100 000 exemplaires vendus – écrit par l'un des intellectuels les plus influents selon le *New York Times* et initiateur d'Occupy Wall Street à New York.

Un livre qui, remettant en perspective l'histoire de la dette depuis 5 000 ans, renverse magistralement les théories admises. Il démontre que le système de crédit, apparu dès les premières sociétés agraires, précède de loin l'invention des pièces de monnaie. Quant au troc, il n'a été qu'un pis-aller et ne s'est réellement développé que dans des situations particulières ou de crise. La dette a donc toujours structuré nos économies, nos rapports sociaux et jusqu'à nos représentations du monde.

David Graeber montre que le vocabulaire des écrits juridiques et religieux de l'Antiquité (des mots comme « culpabilité », « pardon » ou « rédemption ») est issu en grande partie des affrontements antiques sur la dette. Or il fonde jusqu'à nos conceptions les plus fondamentales du bien et du mal, jusqu'à l'idée que nous nous faisons de la liberté. Sans en avoir conscience, nous livrons toujours ces combats...

Selon l'auteur, l'endettement est une construction sociale fondatrice du pouvoir. Si autrefois les débiteurs insolubles ont nourri l'esclavage, aujourd'hui les emprunteurs pauvres – qu'il s'agisse de particuliers des pays riches ou d'États du tiers-monde – sont enchaînés aux systèmes de crédit. « L'histoire montre, explique Graeber, que le meilleur moyen de justifier des relations fondées sur la violence, de les faire passer pour morales, est de les recadrer en termes de dettes – cela crée aussitôt l'illusion que c'est la victime qui commet un méfait. » Trop d'économistes actuels perpétuent cette vieille illusion d'optique, selon laquelle l'opprobre est forcément à jeter sur les débiteurs, jamais sur les créanciers.

Ils oublient aussi une leçon déjà connue de la civilisation mésopotamienne : si l'on veut éviter l'explosion sociale, il faut savoir « effacer les tablettes »... Un essai essentiel et foisonnant qui nous permet de mieux comprendre l'histoire du monde, la crise du crédit en cours et l'avenir de notre économie.

David Graeber

David Graeber est docteur en anthropologie, économiste et professeur à la London University. Il est l'un des intellectuels les plus en vue du moment et les plus ancrés dans les réalités socio-économiques actuelles.

OUVRAGE ÉDITÉ AVEC LE CONCOURS DU
CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Titre original
Debt : the first 5000 years
© 2011 by David Graeber

ISBN : 979-10-209-0073-9
© Les Liens qui Libèrent, 2013

David Graeber

Dette : 5 000 ans d'histoire

Traduit de l'anglais
par Françoise et Paul Chemla

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

OUVRAGE ÉDITÉ AVEC LE CONCOURS DU
CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Titre original
Debt : the first 5000 years
© 2011 by David Graeber

ISBN : 979-10-209-0059-3
© Les Liens qui Libèrent, 2013

CHAPITRE I

L'expérience de la confusion morale

DETTE

nom commun. 1) somme due; 2) situation du débiteur; 3) sentiment de gratitude pour une faveur ou un service.

Oxford English Dictionary

Si tu dois 100 000 dollars à la banque, elle te tient. Si tu lui en dois 100 millions, tu la tiens.

Proverbe américain

Il y a deux ans, par une série d'étranges coïncidences, je me suis retrouvé dans une garden party à Westminster Abbey. Non sans un léger malaise. Les invités étaient agréables et cordiaux, et le père Graeme, organisateur de cette petite fête, est le plus charmant des hôtes, mais ma présence en ces lieux me semblait assez incongrue. Au cours de la soirée, le père Graeme m'a signalé qu'il y avait là, près d'une fontaine, une personne qui allait sûrement m'intéresser. C'était une jeune femme soignée, bien mise, une avocate – « mais du genre militant. Elle travaille pour une fondation qui apporte une aide juridique aux associations anti-pauvreté de Londres. Vous aurez probablement beaucoup à vous dire ».

Nous avons bavardé. Elle m'a parlé de son travail. Je lui ai dit que je participais depuis des années au mouvement pour la justice mondiale – le mouvement « altermondialiste », comme l'appellent volontiers

les médias. Cela l'intrigua. Seattle, Gênes, les gaz lacrymogènes, les combats de rue, elle avait lu quantité d'articles sur tout cela, mais... étions-nous vraiment arrivés à quelque chose, concrètement ?

– Certainement, ai-je répondu. C'est même assez stupéfiant, tout ce que nous avons fait en quelques années.

– Par exemple ?

– Par exemple, nous avons presque entièrement détruit le FMI.

Elle ne savait pas très bien ce que c'était, le FMI. Je lui ai dit qu'il s'agissait, en gros, des hommes de main chargés d'obliger les pays du monde à rembourser leurs dettes – le Fonds monétaire international, « c'est, disons, l'équivalent "haute finance" des armoires à glace qui viennent vous casser une jambe ». Sur quoi j'ai entamé un petit rappel historique : pendant la crise pétrolière des années 1970, les pays de l'OPEP avaient déposé une si large part de leur nouvelle richesse dans les banques occidentales que celles-ci se demandaient bien où investir tout cet argent ; la Citibank et la Chase avaient alors envoyé des émissaires tous azimuts pour tenter d'amener dictateurs et politiciens du Tiers Monde à contracter des emprunts (activisme baptisé à l'époque le « *go-go banking* ») ; très bas lors de la signature de ces contrats, les taux d'intérêt étaient montés presque aussitôt à un niveau astronomique, autour de 20 %, à cause de la politique monétaire restrictive mise en œuvre par les États-Unis au début des années 1980 ; c'était cette situation qui, dans les années 1980 et 1990, avait provoqué la crise de la dette du Tiers Monde ; pour obtenir un refinancement, les pays pauvres avaient alors dû se soumettre aux conditions imposées par le FMI : supprimer tout « soutien aux prix » des denrées de base, voire renoncer à maintenir des réserves alimentaires stratégiques, et mettre fin à la gratuité des soins et de l'enseignement ; le résultat net avait été l'écroulement total des mécanismes publics fondamentaux qui soutenaient certaines des populations les plus pauvres et vulnérables de la Terre. J'ai évoqué la pauvreté, le pillage des ressources publiques, l'effondrement des sociétés, la violence endémique, la malnutrition, le désespoir, les vies brisées.

– Mais *vous*, quelle est votre position ? m'a demandé l'avocate.

– Sur le FMI ? L'abolir.

– Non, je veux dire : sur la dette du Tiers Monde ?

– La dette ? Nous voulons l'abolir aussi. L'impératif immédiat était d'arrêter le FMI, de mettre un terme à ses politiques d'ajustement

structurel, cause directe de tous les dégâts, mais nous y sommes parvenus étonnamment vite. L'objectif à long terme est l'annulation de la dette. Un peu dans l'esprit du Jubilé biblique. Pour nous, trente ans de flux financiers des pays pauvres vers les riches, ça suffit!

– Mais ils l'ont emprunté, cet argent, a-t-elle répliqué, sur le ton de l'évidence. Il est clair qu'on doit toujours payer ses dettes.

À cet instant, j'ai compris que notre conversation allait être très différente de ce que j'avais prévu.

Par où commencer? J'aurais pu lui dire que ces emprunts avaient été contractés par des dictateurs non élus qui avaient mis directement l'essentiel des fonds sur leurs comptes personnels en Suisse; lui paraissait-il juste d'exiger que les créanciers soient remboursés non par le dictateur, ni même par les bénéficiaires de ses largesses, mais en ôtant littéralement le pain de la bouche d'enfants affamés? J'aurais pu lui faire remarquer que nombre de ces pays pauvres avaient déjà remboursé trois ou quatre fois la somme empruntée, mais que, par le miracle des intérêts composés, leurs versements n'avaient toujours pas réduit sensiblement le principal. Ou lui faire mesurer l'écart qui existe entre refinancer des prêts et imposer à des pays, pour obtenir ce refinancement, une politique économique libérale orthodoxe conçue à Washington ou à Zurich, que leurs citoyens n'avaient jamais acceptée et n'accepteraient jamais. Ou souligner qu'il y avait quelque malhonnêteté à exiger que ces pays adoptent des constitutions démocratiques, puis à priver leurs élus, quels qu'ils fussent, de tout contrôle sur la politique nationale. Ou encore lui dire que la politique économique qu'imposait le FMI ne fonctionnait même pas. Mais il y avait un problème plus fondamental : le postulat selon lequel les dettes *doivent* être remboursées.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que, même dans le cadre de la théorie économique admise, l'énoncé « on doit toujours payer ses dettes » n'est pas vrai. Tout prêteur est censé prendre un certain risque. Si l'on pouvait se faire rembourser n'importe quel prêt, même le plus stupide – s'il n'existait aucun code des faillites, par exemple –, les effets seraient désastreux. Quelles raisons les prêteurs auraient-ils de ne pas consentir de prêts extravagants?

– Ce que vous dites semble aller de soi, je le sais, ai-je répondu, mais, bizarrement, ce n'est pas du tout ainsi que les prêts doivent fonctionner sur le plan économique. Les institutions financières

servent à canaliser les ressources vers des investissements rentables. Si une banque a la garantie de récupérer son argent plus un intérêt quoi qu'elle fasse, le système s'effondre. J'entre dans l'agence la plus proche de la Royal Bank of Scotland et je dis à ses responsables : « J'ai un tuyau en or massif sur une course de chevaux. Vous pouvez me prêter deux millions ? » Ils vont sûrement me rire au nez. Pour une seule raison : ils savent que, si mon cheval ne gagne pas, ils n'auront aucun moyen de récupérer l'argent. Mais imaginons qu'il existe une loi garantissant qu'ils seront remboursés quoi qu'il puisse se passer, même si cela m'oblige, disons, à vendre ma fille comme esclave, ou à me faire prélever mes organes, que sais-je encore. Dans ce cas, pourquoi pas ? Pourquoi prendre la peine d'attendre que quelqu'un vienne avec un projet viable de laverie automatique ou autre ? Fondamentalement, c'est cette situation-là que le FMI a créée au niveau mondial – et voilà pourquoi toutes ces banques sont prêtes à gaver de milliards de dollars une bande d'escrocs repérables au premier coup d'œil.

Je n'ai pas pu aller jusqu'au bout, parce qu'à ce moment-là a surgi un financier ivre : il avait remarqué que nous parlions d'argent et s'est mis à raconter des histoires drôles sur l'aléa moral – qui se sont assez vite métamorphosées, je ne sais comment, en un long récit pas très captivant sur l'une de ses conquêtes sexuelles. J'ai pris la tangente.

Mais cette petite phrase a continué à résonner plusieurs jours dans ma tête.

« Il est clair qu'on doit toujours payer ses dettes. »

On voit bien ce qui fait sa force : ce n'est pas vraiment un énoncé économique, c'est un énoncé moral. Après tout, payer ses dettes, n'est-ce pas l'alpha et l'oméga de la morale ? Donner à chacun son dû. Assumer ses responsabilités. S'acquitter de ses obligations à l'égard des autres, comme on attend d'eux qu'ils s'acquittent des leurs. Peut-on trouver exemple plus flagrant d'esquive de ses responsabilités que le reniement d'une promesse ou le refus de rembourser une dette ?

C'est cette évidence intrinsèque affichée – j'en étais maintenant conscient – qui rendait la phrase si insidieuse. Elle était de ces formules capables de donner un air inoffensif et banal à des horreurs. Le mot peut sembler fort, mais il est difficile de parler de ces politiques

sans s'émouvoir lorsqu'on a vu de ses yeux leurs effets. Je les ai vus. J'ai vécu près de deux ans sur les hauts plateaux de Madagascar. Peu avant mon arrivée, il y a eu une épidémie de paludisme. Épidémie particulièrement virulente, car cette maladie avait été depuis longtemps éradiquée de la région, si bien qu'après une ou deux générations la plupart des habitants avaient perdu leurs anticorps. Le maintien du programme d'éradication avait un coût : il fallait procéder à des tests périodiques pour s'assurer que les moustiques ne se reproduisaient pas, et à des campagnes de pulvérisation s'il se révélait qu'ils s'étaient reproduits. Ce n'était pas une grosse dépense, mais les plans d'austérité imposés par le FMI ont conduit l'État à réduire ces activités de surveillance. Il y a eu dix mille morts. J'ai rencontré de jeunes mères pleurant leurs enfants décédés. Était-il justifié de perdre dix mille vies pour que la Citibank n'ait pas à reconnaître ses pertes sur un seul prêt irresponsable, d'ailleurs sans grande importance pour son bilan ? Répondre oui serait bien difficile, se dira-t-on. Voici pourtant une femme qui le faisait, et elle était parfaitement honorable – elle travaillait même pour une organisation caritative. Cet argent était dû, et il est clair qu'on doit toujours payer ses dettes.

*

Pendant des semaines, cette formule n'a cessé de me revenir à l'esprit. Pourquoi la dette ? D'où vient l'étrange puissance de ce concept ? La dette des consommateurs est le sang qui irrigue notre économie. Tous les États modernes sont bâtis sur le déficit budgétaire. La dette est devenue le problème central de la politique internationale. Mais nul ne semble savoir exactement ce qu'elle est, ni comment la penser.

Le fait même que nous ne sachions pas ce qu'est la dette, la flexibilité de ce concept, est le fondement de son pouvoir. L'histoire montre que le meilleur moyen de justifier des relations fondées sur la violence, de les faire passer pour morales, est de les recadrer en termes de dette – cela crée aussitôt l'illusion que c'est la victime qui commet un méfait. Les mafieux le comprennent. Les conquérants aussi. Depuis des millénaires, les violents disent à leurs victimes qu'elles leur doivent quelque chose. Au minimum, elles « leur doivent la vie » (expression fort révélatrice), puisqu'ils ne les ont pas tuées.

Aujourd'hui, l'agression armée est définie comme un crime contre l'humanité, et les tribunaux internationaux, quand ils sont saisis, condamnent en général les agresseurs à payer des indemnités. L'Allemagne a dû s'acquitter de réparations massives après la Première Guerre mondiale, et l'Irak continue à indemniser le Koweït pour l'invasion de Saddam Hussein en 1990. Mais pour la dette du Tiers Monde, celle de pays comme Madagascar, la Bolivie et les Philippines, le mécanisme semble fonctionner en sens inverse. Les États endettés du Tiers Monde sont presque exclusivement des pays qui, à un moment ou à un autre, ont été agressés et occupés par des puissances européennes – celles-là mêmes, souvent, à qui ils doivent aujourd'hui de l'argent. En 1895, par exemple, la France a envahi Madagascar, dissous le gouvernement de la reine Ranavalona III et déclaré le pays colonie française. L'une des premières initiatives du général Gallieni après la « pacification », comme aimaient à dire les envahisseurs à l'époque, a été d'imposer lourdement la population malgache : elle devait rembourser les coûts de sa propre invasion, mais aussi – les colonies françaises étant tenues d'autofinancer leur budget – assumer ceux de la construction des chemins de fer, routes, ponts, plantations, etc., que le régime colonial français souhaitait construire. On n'a jamais demandé aux contribuables malgaches s'ils voulaient avoir ces chemins de fer, routes, ponts et plantations, et ils n'ont guère pu s'exprimer non plus sur leur localisation ni leurs méthodes de construction¹. Bien au contraire : au cours du demi-siècle qui a suivi, l'armée et la police françaises ont massacré un nombre important de Malgaches qui protestaient trop énergiquement contre tout cela (plus d'un demi-million, selon certains rapports, pendant une seule révolte en 1947). Notons bien que Madagascar n'avait jamais infligé de préjudice comparable à la France. Néanmoins, on a dit dès le début au peuple malgache qu'il devait de l'argent à la France, on considère actuellement qu'il doit toujours de l'argent à la France, et le reste du monde estime cette relation parfaitement juste. Quand la « communauté internationale » perçoit un problème moral, c'est en général lorsque le gouvernement malgache lui paraît lent à rembourser ses dettes.

La dette ne se résume pas à la justice du vainqueur ; elle peut aussi servir à punir des vainqueurs qui n'auraient pas dû gagner. Ici, l'exemple le plus spectaculaire est l'histoire de la république d'Haïti,

premier pays pauvre à avoir été mis en péonage^a permanent par la dette. Haïti a été fondé par d'anciens esclaves des plantations qui, avec force déclarations sur l'universalité des droits et des libertés, avaient osé se révolter, puis vaincre les armées de Napoléon venues rétablir l'esclavage. La France avait aussitôt déclaré que la nouvelle République lui devait 150 millions de francs de dommages et intérêts pour l'expropriation des plantations et pour les coûts des expéditions militaires en déconfiture. Tous les autres pays, États-Unis compris, étaient alors convenus de mettre Haïti sous embargo jusqu'au remboursement de cette somme. Le montant était délibérément impossible (environ 18 milliards de dollars actuels), et, avec l'embargo qui en résulta, le mot « Haïti » est resté depuis cette époque un synonyme permanent de dette, de pauvreté et de misère humaine².

Mais le mot « dette » semble parfois revêtir le sens opposé. À partir des années 1980, les États-Unis, qui s'étaient montrés inflexibles sur le remboursement des emprunts du Sud, ont eux-mêmes accumulé une dette très supérieure à celle de tous les pays du Tiers Monde réunis. Elle est essentiellement alimentée par leurs dépenses militaires. La dette extérieure des États-Unis prend toutefois une forme particulière : des bons du Trésor détenus par des investisseurs institutionnels dans des pays (Allemagne, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande, États du Golfe) qui sont presque tous des protectorats militaires américains de fait, pour la plupart couverts de bases, d'armes et de matériels américains financés par ces mêmes dépenses de déficit. La situation a un peu changé depuis que la Chine est entrée dans le jeu (la Chine est un cas particulier, pour des raisons qui seront expliquées plus loin), mais pas tant que cela – même la Chine estime que la masse de bons du Trésor américains qu'elle détient l'assujettit jusqu'à un certain point aux intérêts des États-Unis, et non l'inverse.

Quel est donc le statut de tout cet argent envoyé continuellement au Trésor américain ? S'agit-il de prêts ? Ou est-ce un tribut ? Dans le passé, lorsque des puissances maintenaient des centaines de bases militaires hors de leur territoire, on les appelait des « empires », et les empires exigeaient des peuples assujettis le versement régulier d'un tribut. Certes, l'État américain se défend d'être un empire – mais on

a. Le mot *péonage* désigne la situation du débiteur privé de liberté et contraint de travailler pour son créancier jusqu'au moment où il se sera acquitté de sa dette par son travail. (*Les notes en bas de page sont des traducteurs.*)

pourrait aisément soutenir que sa seule raison de s'obstiner à qualifier ces versements de « prêts » et non de « tributs » est précisément sa volonté de nier la réalité de ce qui se passe.

Cela dit, il est vrai qu'au fil de l'histoire certaines dettes et certains débiteurs ont toujours été traités autrement que les autres. Dans les années 1720, l'une des choses qui scandalisaient le plus l'opinion britannique quand la presse populaire évoquait les conditions de vie dans les prisons pour dettes, c'est que ces établissements étaient régulièrement divisés en deux sections. Les détenus aristocrates, pour qui souvent un bref séjour à Fleet ou à Marshalsea était du dernier chic, se faisaient servir des mets raffinés et du vin par des domestiques en livrée et avaient droit à des visites régulières de prostituées. Du « côté commun », les débiteurs pauvres étaient enchaînés ensemble dans des cellules minuscules, « couverts d'ordure et de vermine », écrit un rapport, « et exposés à mourir sans pitié, de faim et de la fièvre des prisons³ ».

En un sens, on peut voir l'ordre économique du monde actuel comme une version très élargie de cette situation : les États-Unis sont le débiteur Cadillac et Madagascar le pauvre affamé de la cellule d'à côté – sermonné par les serviteurs des débiteurs Cadillac qui lui disent que tous ses problèmes viennent de sa propre irresponsabilité.

Mais quelque chose de plus fondamental se joue ici, une question philosophique, même, que nous ferions bien de méditer. Quelle différence y a-t-il entre un gangster qui sort un pistolet et exige qu'on lui donne mille dollars « comme prix de sa protection » et le même gangster qui sort un pistolet et exige qu'on lui « prête » mille dollars ? À bien des égards, aucune, c'est évident. Mais, sous certains angles, *il y a* une différence. Comme dans le cas de la dette américaine à l'égard de la Corée ou du Japon, si le rapport de forces s'inverse un jour, si l'Amérique perd sa suprématie militaire, si le gangster perd ses hommes de main, ce « prêt » risque fort d'être traité tout autrement. Il pourrait alors devenir une obligation authentique. Mais il est clair que l'élément crucial resterait le pistolet.

Un vieux sketch le dit avec encore plus d'élégance – le voici, revu et amélioré par Steve Wright :

Je descendais la rue avec un ami l'autre jour quand un gaillard armé d'un pistolet a surgi d'une allée : « Haut les mains ! »

J'ai sorti mon portefeuille et je me suis dit : « Ne perdons pas tout ! » Prenant quelques billets, je me suis tourné vers mon ami : « Au fait, Fred, voici les cinquante dollars que je te dois. »

Le voleur a été si scandalisé qu'il a pris 1 000 dollars de son argent personnel, a forcé Fred, sous la menace de son arme, à me les prêter, puis les a repris.

En dernière analyse, celui qui tient le pistolet n'a pas à faire ce qu'il ne veut pas faire. Mais, pour pouvoir diriger efficacement un régime, même fondé sur la violence, il faut instaurer un ensemble de règles. Elles peuvent être totalement arbitraires. En un sens, leur contenu importe peu. Du moins au début. Le problème est que, dès l'instant où l'on commence à cadrer une situation en termes de dette, les gens finissent inévitablement par se demander qui doit vraiment quoi à qui.

Les controverses sur la dette durent depuis cinq mille ans, voire plus. Pendant l'essentiel de l'histoire de l'humanité – du moins celle des États et des empires –, on a signifié à la plupart des êtres humains qu'ils étaient des débiteurs⁴. Les historiens, notamment les spécialistes de l'histoire des idées, ont fait preuve d'une étrange réticence à envisager les conséquences humaines de cet état de fait ; c'est d'autant plus étrange qu'il a – plus que tout autre – suscité continuellement l'indignation et la rancœur. Dites aux gens qu'ils sont des inférieurs : ça ne va pas leur faire plaisir, mais, aussi étonnant que cela puisse paraître, il est rare que cela les pousse à la révolte armée. Dites-leur qu'ils sont des égaux potentiels qui ont échoué, que même ce qu'ils ont, ils ne le méritent pas, qu'ils ne le possèdent pas de bon droit, et vous avez de bien meilleures chances de les mettre en rage. C'est du moins ce que semble enseigner l'histoire. Pendant des millénaires, la lutte entre riches et pauvres a largement pris la forme de conflits entre créanciers et débiteurs – de disputes sur la justice ou l'injustice du paiement d'intérêts, du péonage, de l'amnistie, de la saisie immobilière, de la restitution au créancier, de la confiscation des moutons, de la saisie des vignobles et de la vente des enfants du débiteur comme esclaves. Et dans les cinq mille dernières années, avec une remarquable régularité, les insurrections populaires ont commencé de la même façon : par la destruction rituelle des registres des dettes – tablettes, papyrus, grands livres ou autre support propre à une époque et à un lieu particuliers.

(Après quoi les rebelles s'en prenaient en général aux cadastres et aux registres fiscaux.) Comme se plaisait à dire le grand spécialiste de l'Antiquité Moses Finley, tous les mouvements révolutionnaires du monde antique ont eu le même programme : « annulation des dettes et redistribution des terres⁵ ».

Notre tendance à négliger tout cela apparaît encore plus étrange quand on mesure à quel point notre langage moral et religieux contemporain dérive en droite ligne de ces conflits. Un mot comme « rédemption » est l'exemple le plus évident, puisqu'il est directement emprunté au vocabulaire de la finance antique^a. Plus largement, on peut en dire autant de « culpabilité », « liberté » ou « pardon »^b. Les différends sur « qui doit vraiment quoi à qui » ont éminemment contribué à modeler notre vocabulaire fondamental du bien et du mal.

Le fait même qu'une si large part de ce lexique ait pris forme dans des controverses autour de la dette a conféré à ce concept une étrange incohérence. Pour débattre avec le roi, il faut parler le langage du roi, que ses prémisses soient sensées ou non.

Donc, si l'on examine l'histoire de la dette, on découvre d'abord une profonde confusion morale, dont voici la manifestation la plus évidente : à peu près partout, la majorité des gens sont simultanément convaincus (1) que rembourser l'argent qu'on a emprunté est une simple question d'éthique et (2) que quiconque fait profession de prêter de l'argent est un scélérat.

Il est vrai que sur le second point les opinions sont très diverses. Dans l'éventail des possibles, un cas extrême pourrait être la situation constatée par l'anthropologue français Jean-Claude Galey dans une région de l'est de l'Himalaya : dans les années 1970 encore, les membres des castes inférieures – que l'on appelait « les vaincus », puisqu'on voyait en eux les descendants d'une population conquise il y a de nombreux siècles par la caste des propriétaires fonciers actuels – y vivaient en situation de dépendance permanente par la dette. Sans terre et sans le sou, ils étaient obligés de solliciter des prêts auprès des propriétaires simplement pour manger – pas avec l'argent prêté,

a. *Redemptio* signifie « rachat » (voir *infra*, chap. 4, p. 99 *sq.*).

b. Outre les mots anglais *redemption*, *guilt*, *freedom* et *forgiveness*, l'auteur mentionne également ici *reckoning*, le jugement dernier (littéralement, le « règlement de comptes ») et même *sin*, le péché.

puisqu'il s'agissait de petite monnaie, mais parce que les débiteurs pauvres étaient censés rembourser les intérêts sous forme de travail, et qu'on allait leur donner au moins le gîte et le couvert pendant qu'ils récuraient les toilettes extérieures de leur créancier ou réparaient le toit de sa remise. Pour les « vaincus » – comme pour la plupart des gens partout dans le monde, en fait –, les dépenses les plus importantes dans une vie étaient les noces et les funérailles. Elles demandaient beaucoup d'argent, qu'ils devaient toujours emprunter. Dans ces cas-là, il était courant, explique Galey, que les prêteurs de la caste supérieure exigent en gage l'une des filles de l'emprunteur. Souvent, quand un homme pauvre devait emprunter pour marier sa fille, la garantie était la mariée elle-même. Elle devait se présenter au domicile du prêteur après la nuit de noces et lui servait de concubine pendant quelques mois ; puis, quand il se lassait d'elle, elle était envoyée dans un camp de bûcheronnage voisin où elle travaillait un an ou deux en tant que prostituée pour payer la dette de son père. Quand tout était remboursé, elle retournait chez son mari et commençait sa vie d'épouse⁶.

Cela paraît choquant, odieux même, mais Galey ne signale aucun sentiment général d'injustice. Tout le monde semblait considérer que c'était ainsi, tout simplement. Les brahmanes locaux, arbitres ultimes sur les questions de morale, n'en étaient nullement troublés – bien qu'on ne puisse guère s'en étonner, puisque les prêteurs les plus en vue étaient souvent des brahmanes.

Même ici, bien sûr, il est difficile de savoir ce que disent les gens en privé. Si un groupe de rebelles maoïstes prenait soudain le contrôle de la zone (certains opèrent effectivement dans cette région rurale de l'Inde) et arrêtaient les usuriers locaux pour les juger, peut-être entendrions-nous s'exprimer toutes sortes d'opinions.

Mais la situation décrite par Galey, je l'ai dit, représente l'un des extrêmes de l'éventail des possibles – le cas où les usuriers sont eux-mêmes les autorités morales ultimes. Comparons-la avec celle de la France médiévale, où le statut moral des prêteurs était sérieusement contesté. L'Église catholique avait toujours interdit le prêt à intérêt, mais les règles tombaient souvent en désuétude, ce qui incitait les autorités ecclésiastiques à organiser des campagnes de prédication : elles envoyaient les frères mendiants de ville en ville pour avertir les usuriers que, s'ils ne se repentaient pas et ne restituaient

pas intégralement les intérêts extorqués à leurs victimes, ils iraient sûrement en enfer.

Ces sermons, dont beaucoup nous sont parvenus, sont riches en récits d'épouvante sur des prêteurs non repentis que frappe le jugement de Dieu : des histoires de riches atteints de démence ou de maladies terrifiantes, hantés sur leur lit de mort par des cauchemars dans lesquels ils voient les serpents et démons qui vont bientôt déchiqueter ou dévorer leurs chairs. Au XII^e siècle, lorsque ces campagnes ont atteint leur apogée, on s'est mis à user de sanctions directes. La papauté a donné instruction aux paroisses locales d'excommunier tous les usuriers connus. Il ne fallait pas leur permettre de recevoir les sacrements et il n'était pas question d'enterrer leurs corps en terre consacrée. Un cardinal français, Jacques de Vitry, qui écrivait vers 1210, raconte l'histoire d'un usurier particulièrement influent, dont les amis avaient tenté de faire pression sur le prêtre de leur paroisse pour l'amener, au mépris de la règle, à autoriser l'enterrement de l'usurier dans la cour de l'église locale.

Comme les amis de l'usurier mort insistèrent beaucoup, pour échapper à leurs pressions le prêtre fit une prière et leur dit : « Posons son corps sur un âne et voyons la volonté de Dieu et ce qu'il en fera : où que l'âne l'emporte, que ce soit dans une église, un cimetière ou ailleurs, je l'enterrerai. » Le cadavre fut placé sur l'âne qui, sans dévier à droite ni à gauche, l'emmena tout droit hors de la ville jusqu'au lieu où les voleurs étaient pendus au gibet et d'une forte ruade il projeta le cadavre sous les fourches patibulaires dans le fumier⁷.

Dans toute la littérature mondiale, il est pratiquement impossible de trouver un seul exemple de représentation favorable d'un prêteur – du moins professionnel, ce qui signifie, par définition, que cette personne facture des intérêts. Je ne suis pas sûr qu'il existe un autre métier qui ait eu si continûment mauvaise image (peut-être les bourreaux?). C'est d'autant plus remarquable que, à la différence des bourreaux, les usuriers comptent souvent parmi les membres les plus riches et les plus puissants de leur communauté. Pourtant, le mot même d'« usurier » évoque l'image du requin, du prix du sang, des livres de chair, de la vente des âmes, et, en arrière-plan, du Diable, lui-même souvent représenté comme une sorte d'usurier, de comptable du mal,

avec ses grands livres et ses registres, ou alors comme le personnage qui, tapi derrière l'usurier, attend son heure, celle où il pourra saisir l'âme de ce scélérat qui, par son métier, a clairement conclu un pacte avec l'enfer.

Historiquement, le prêteur n'a trouvé que deux moyens efficaces pour tenter d'échapper à l'opprobre : rejeter la responsabilité sur un tiers ou faire valoir que l'emprunteur est pire encore. Dans l'Europe médiévale, par exemple, les seigneurs usaient souvent de la première méthode en se faisant représenter par des Juifs. « Nos Juifs », disaient même nombre d'entre eux – c'est-à-dire des Juifs placés sous leur protection personnelle. En pratique, cela signifiait généralement qu'ils commençaient par interdire aux Juifs présents sur leur territoire tout autre moyen de gagner leur vie que l'usure (garantissant ainsi qu'ils seraient largement détestés) ; puis ils se retournaient périodiquement contre eux en clamant que c'étaient d'abominables créatures, et confisquaient l'argent. La seconde méthode est bien sûr plus courante, mais elle incite d'ordinaire à conclure que les deux parties sont également coupables, que toute l'affaire est scandaleuse et que, très probablement, le prêteur et l'emprunteur sont tous deux damnés.

D'autres traditions religieuses ont des points de vue différents. Non seulement les codes juridiques hindouistes du Moyen Âge admettaient le prêt à intérêt (la condition essentielle était que l'intérêt ne devait jamais dépasser le principal), mais ils affirmaient souvent qu'un débiteur qui ne remboursait pas renaîtrait dans la maison de son créancier pour devenir son esclave – ou, dans des codes ultérieurs, son cheval ou son bœuf. La même attitude, faite de tolérance à l'égard des prêteurs et de vengeance karmique contre les emprunteurs, réapparaît dans bien des versions du bouddhisme. Néanmoins, dès l'instant où les usuriers paraissaient aller trop loin, on voyait surgir des histoires en tout point semblables à celles que l'on trouve en Europe. Un auteur médiéval japonais en raconte une – une histoire vraie, souligne-t-il – sur le destin terrifiant d'Hiromushime, l'épouse d'un riche gouverneur de district, vers 776 ap. J.-C. Cette femme d'une cupidité exceptionnelle

mêlait de l'eau au vin de riz qu'elle vendait et faisait un très gros profit sur ce saké dilué. Le jour où elle prêtait à quelqu'un, elle utilisait une

petite coupelle de mesure, mais le jour où elle se faisait rembourser, une grande. Quand elle prêtait du riz, sa balance notait de petites portions, mais quand elle se faisait payer, c'était en grosses quantités. L'intérêt qu'elle collectait par la force était gigantesque – souvent dix fois ou même cent fois le montant du prêt initial. Elle était intraitable sur les remboursements, et ne manifestait aucune pitié sous aucune forme. Son attitude avait terrorisé beaucoup de gens; ils avaient abandonné leur maison pour s'éloigner d'elle et étaient devenus des vagabonds dans d'autres provinces⁸.

Après sa mort, pendant sept jours, des moines prient sur son cercueil scellé. Le septième jour, mystérieusement, son corps revient soudain à la vie.

Ceux qui sont venus la voir ont trouvé une puanteur indescriptible. Au-dessus de la taille elle était déjà devenue un bœuf, et des cornes de quatre pieds lui avaient poussé sur le front. Ses deux mains s'étaient muées en sabots, et ses ongles s'étaient craquelés pour prendre la cambrure d'un sabot de bœuf. Mais, sous la taille, son corps avait forme humaine. Elle n'aimait pas le riz et préférait manger de l'herbe. Elle le faisait par rumination. Nue, elle se vautrait dans ses excréments⁹.

Les curieux accourent. Rongée par la culpabilité et la honte, la famille fait des tentatives désespérées pour acheter le pardon : ses membres annulent les dettes de tous leurs débiteurs et donnent une large part de leur fortune à des établissements religieux. Enfin, heureusement, le monstre meurt.

L'auteur, lui-même moine, a le sentiment que cette histoire est un cas clair et net de réincarnation prématurée – la femme est punie par la loi du karma pour avoir violé « ce qui est à la fois raisonnable et juste ». Mais il a un problème : les écritures bouddhistes, dans la mesure où elles se sont explicitement prononcées sur la question, ne lui fournissent pas de précédents. Normalement, ce sont les débiteurs qui sont censés renaître en bœufs, pas les créanciers. C'est pourquoi, quand arrive le moment de formuler la morale de l'histoire, l'exposé de l'auteur devient vraiment confus :

Comme dit un soutra : « Lorsque nous ne remboursons pas les choses que nous avons empruntées, notre paiement devient de renaître en cheval

ou en bœuf.» «Le débiteur est comme un esclave, le créancier est comme un maître.» Ou encore : «Un débiteur est un faisan et son créancier un faucon.» Si vous êtes en situation d'avoir accordé un prêt, ne faites pas pression au-delà du raisonnable sur votre débiteur pour être remboursé. Si vous le faites, c'est vous qui renaîtrez en cheval ou en bœuf et qui serez mis au travail pour celui qui était votre débiteur, et vous rembourserez alors plusieurs fois¹⁰.

Alors, lequel des deux ? Ils ne peuvent pas finir tous les deux comme animal dans l'étable de l'autre.

Toutes les grandes traditions religieuses semblent se heurter à ce dilemme, sous une forme ou sous une autre. D'un côté, dans la mesure où toutes les relations humaines impliquent une dette, toutes sont moralement compromises. Les deux parties sont probablement déjà coupables de quelque chose du fait même qu'elles établissent la relation ; au minimum, elles courent un gros risque de devenir coupables si le remboursement est différé. D'un autre côté, lorsque nous disons que quelqu'un agit «comme s'il ne devait rien à personne», nous ne le décrivons nullement comme un paragon de vertu. Dans le monde profane, la morale consiste en grande partie à remplir nos obligations à l'égard des autres, et nous nous obstinons à imaginer ces obligations comme des dettes. Peut-être les moines peuvent-ils esquiver le dilemme en se détachant entièrement du monde profane, mais nous, les autres, nous semblons condamnés à vivre dans un univers pas très cohérent.

*

L'histoire d'Hirromushime illustre parfaitement le vif désir de renvoyer l'accusation à l'accusateur. Comme dans le récit de l'usurier mort et de l'âne, il est clair que l'insistance sur les excréments, les animaux, l'humiliation, se veut un acte de justice poétique. Le créancier se voit contraint d'éprouver ce que l'on fait sentir en permanence au débiteur : la déchéance, l'avilissement. C'est une façon encore plus vivante et viscérale de poser la question : «Qui doit vraiment quoi à qui ?»

Ce que cette histoire illustre parfaitement aussi, c'est que, dès l'instant où l'on pose la question «Qui doit vraiment quoi à qui ?», on

adopte le vocabulaire du créancier. Si nous ne remboursons pas nos dettes, « notre paiement devient de renaître en cheval ou en bœuf » ; de même, si vous êtes un créancier déraisonnable, vous aussi « vous rembourserez ». Même la justice karmique peut donc être réduite au langage d'une transaction financière.

C'est ici que nous en arrivons à la question centrale de ce livre : quand nous disons que notre sentiment de la morale et de la justice est réduit au langage d'une transaction financière, qu'est-ce que cela signifie, au juste ? Que se passe-t-il quand nous ramenons l'obligation morale à la dette ? Qu'est-ce qui change quand l'une se transforme en l'autre ? Et comment en parlons-nous quand notre vocabulaire a été à ce point modelé par le marché ? À un niveau, la distinction entre une obligation et une dette est simple, évidente. Une dette est l'obligation de payer une certaine somme. Par conséquent, à la différence de toutes les autres formes d'obligation, une dette est précisément quantifiable. C'est ce qui permet aux dettes de devenir simples, froides, impersonnelles – et tout cela leur permet ensuite d'être transférables. Si l'on doit une faveur, ou la vie, à un être humain, on la doit à cette personne et à nulle autre. Mais si l'on doit 40 000 dollars à 12 % d'intérêt, l'identité du créancier n'a pas vraiment d'importance ; et aucune des deux parties n'est tenue de se demander longuement ce dont l'autre a besoin, ce qu'elle désire, ce qu'elle est capable de faire – comme cela se passerait sûrement si c'était une faveur, du respect ou de la gratitude qui étaient « dus ». Inutile de calculer les effets humains ; il suffit de calculer le principal, les soldes, les pénalités et les taux d'intérêt. Si au bout du compte vous devez abandonner votre maison pour devenir vagabond dans d'autres provinces, si votre fille finit par travailler comme prostituée dans un camp de mineurs, c'est bien dommage mais, pour le créancier, c'est un détail. *Money is money* et un contrat est un contrat.

De ce point de vue, le facteur crucial, qui sera longuement exploré dans ces pages, est l'aptitude de la monnaie à faire de la morale une question d'arithmétique impersonnelle – et, ce faisant, à justifier des choses qui sans cela paraîtraient odieuses ou monstrueuses. Le facteur violence, sur lequel j'ai mis l'accent jusqu'ici, peut sembler secondaire. La différence entre une « dette » et une simple obligation morale n'est pas la présence ou l'absence d'hommes armés qui peuvent imposer son respect en s'emparant des biens de l'intéressé ou en le menaçant

de lui casser les jambes. C'est simplement le fait que le créancier a les moyens de préciser, numériquement, combien lui doit exactement le débiteur.

Néanmoins, lorsqu'on regarde les choses d'un peu plus près, on découvre que les deux réalités – la violence et la quantification – sont intimement liées. De fait, il est pratiquement impossible de trouver l'une sans l'autre. Les usuriers français avaient de puissants amis et hommes de main, capables d'intimider jusqu'aux autorités de l'Église. Sans cela, comment auraient-ils pu se faire rembourser des dettes techniquement illégales? Hiromushime était d'une intransigeance absolue avec ses débiteurs – elle « ne manifestait aucune pitié sous aucune forme » –, mais enfin son mari était le gouverneur. Rien ne l'obligeait à manifester de la pitié. Ceux d'entre nous qui n'ont pas derrière eux des hommes en armes ne peuvent se permettre d'être aussi exigeants.

La façon dont la violence, ou la menace de la violence, transforme les rapports humains en mathématiques apparaîtra de multiples fois au fil de ce livre. C'est la source ultime de la confusion morale qui environne, semble-t-il, tout ce qui touche à la question de la dette. Les dilemmes qui en résultent se révèlent aussi vieux que la civilisation elle-même. Nous pouvons voir ce processus à l'œuvre dans les plus anciennes inscriptions de la Mésopotamie antique. Il trouve sa première expression philosophique dans les Vedas, réapparaît sous d'innombrables formes tout au long de l'histoire enregistrée, et soutient toujours aujourd'hui l'essence même de nos institutions – l'État et le marché, nos conceptions les plus fondamentales de la nature de la liberté, de la morale, du lien social –, car toutes ont été façonnées par une histoire faite de guerres, de conquêtes et d'esclavage, sur des modes que nous ne sommes même plus capables de voir parce que nous ne pouvons plus imaginer les choses autrement.

*

De toute évidence, nous vivons un moment où il est particulièrement important de réexaminer l'histoire de la dette. Septembre 2008 a donné le coup d'envoi d'une crise financière qui a presque paralysé l'économie sur toute la planète. À bien des égards, l'économie mondiale s'est effectivement arrêtée : les bateaux ont cessé de sillonner les

océans et on en a mis des milliers en cale sèche. Les échafaudages ont été démantelés parce qu'on ne bâtissait plus. Les banques ont pour l'essentiel arrêté de prêter. Tout cela a provoqué la colère et la stupéfaction de la population, mais aussi le début d'un vrai débat public sur la nature de la dette, de l'argent, des institutions financières, qui en étaient arrivées à tenir entre leurs mains le destin des nations.

Ce ne fut qu'un moment. Ce débat n'a finalement jamais eu lieu.

On voit bien pourquoi les gens étaient prêts à l'engager : l'histoire que l'on racontait à tout le monde depuis une dizaine d'années s'était révélée un mensonge colossal. Il est vraiment impossible de le dire plus gentiment. Cela faisait des années que nous entendions tous parler d'une nuée d'innovations financières ultra-sophistiquées – dérivés de crédit et de matières premières, dérivés des hypothèques garanties par nantissement, titres hybrides, swaps de taux d'intérêt, etc. Ces nouveaux marchés des dérivés étaient d'un raffinement si incroyable que, à en croire une rumeur persistante, une banque d'affaires de premier plan avait dû recruter des astrophysiciens pour gérer ses programmes de transactions, si complexes que même les financiers n'arrivaient pas à en comprendre un traître mot. Le message était transparent : laissez ces questions aux professionnels. Cela vous dépasse. Peut-être n'aimez-vous guère les financiers (peu de gens semblent enclins à soutenir qu'ils méritent beaucoup de sympathie), mais ils sont par définition compétents – si extraordinairement compétents, en fait, qu'une surveillance démocratique des marchés financiers est tout bonnement inconcevable. (Même de très nombreux universitaires s'y sont laissé prendre. Je me souviens d'avoir assisté en 2006 et 2007 à des colloques où des théoriciens au goût du jour ont soutenu dans leurs contributions que ces nouvelles formes de titrisation, liées aux nouvelles technologies de l'information, annonçaient une transformation imminente de la nature même du temps, du possible – voire de la réalité. Je me suis dit : « Pauvres naïfs ! » Et c'était bien le cas.)

Puis, quand la poussière provoquée par l'écroulement est retombée, il s'est révélé que nombre de ces dispositifs, voire la plupart, n'étaient rien d'autre que des arnaques très élaborées. Il s'agissait, par exemple, de vendre à des familles pauvres des contrats de prêt rédigés de façon à rendre inévitable le défaut de paiement final ; de prendre des paris sur le temps qu'il faudrait à ces emprunteurs pour déclarer forfait ; d'emballer dans un même paquet le prêt et le pari et de les vendre

à des investisseurs institutionnels (qui représentaient, peut-être, l'épargne retraite de ces emprunteurs pauvres), en prétendant qu'ils seraient d'un bon rapport quoi qu'il arrive; de laisser ensuite lesdits investisseurs mettre en circulation ces paquets comme s'il s'agissait d'une monnaie; et de se décharger de la responsabilité de payer les paris sur une compagnie d'assurances géante qui, si elle coulait à pic sous le poids de la dette ainsi contractée (ce qui allait forcément arriver), serait renflouée par le contribuable (comme ces conglomérats l'ont toujours été)¹¹. Autrement dit, tout cela ressemble beaucoup à une version exceptionnellement compliquée de ce que faisaient les banques quand elles prêtaient de l'argent aux dictateurs en Bolivie ou au Gabon à la fin des années 1970 : accorder des prêts complètement irresponsables en sachant pertinemment que, quand cela se saurait, politiques et hauts fonctionnaires monteraient au créneau pour que ces banques soient malgré tout remboursées, quel que soit le nombre de vies humaines qu'il faudrait dévaster et détruire pour cela.

Mais il y avait une différence : cette fois, les banquiers l'avaient fait à une échelle inconcevable. Le montant total des dettes qu'ils avaient accumulées était supérieur aux produits intérieurs bruts de tous les pays du monde réunis – c'est ce qui a provoqué la descente en ville de l'économie mondiale et failli détruire le système lui-même.

Les armées et les polices ont été mises en alerte pour combattre les émeutes et insurrections qu'on attendait. Il n'y en a pas eu. Mais il n'y a pas eu non plus le moindre changement important dans le mode de gestion du système. À l'époque, pourtant, puisque les grandes entreprises qui incarnaient le capitalisme s'étaient effondrées (Lehman Brothers, la Citibank, General Motors) et que toutes leurs prétentions à une sagacité supérieure s'étaient révélées fausses, tout le monde supposait que nous allions au moins relancer un vaste débat sur la nature de la dette et des institutions de crédit. Et pas seulement un débat.

La plupart des Américains paraissaient ouverts à des solutions radicales. Au vu des sondages, ils estimaient à une majorité écrasante qu'il ne fallait pas renflouer les banques, *quelles que fussent les conséquences économiques*, mais secourir les simples citoyens englués dans de mauvais prêts immobiliers. Pour les États-Unis, c'est vraiment extraordinaire. Depuis l'époque coloniale, les Américains sont le peuple le moins favorable aux débiteurs. C'est curieux, en un sens,

pour un pays qui a été en grande partie peuplé par des débiteurs en fuite. Mais c'est aussi un pays où l'on pense que la morale consiste à payer ses dettes : cette idée est ancrée plus profondément que toute autre ou presque. Du temps des colonies, on clouait souvent l'oreille du débiteur insolvable à un poteau. Les États-Unis ont été l'un des derniers pays du monde à se doter d'un code des faillites, alors qu'en 1787 la constitution avait spécifiquement chargé le nouveau gouvernement d'en établir un. Toutes les tentatives ont été rejetées « pour raisons morales » jusqu'en 1898¹². Il s'agissait donc d'un changement radical. C'est peut-être pour ce motif que ceux à qui incombait la charge d'être les modérateurs de ce débat, dans les médias et les assemblées parlementaires, ont décidé que ce n'était pas le moment. En fait, le gouvernement des États-Unis a mis sur le problème un sparadrap de 3 000 milliards de dollars et n'a rien changé. Les banquiers ont été renfloués. Les petits débiteurs – sauf une poignée insignifiante d'entre eux – ne l'ont pas été¹³. Bien au contraire, au milieu de la pire récession économique depuis les années 1930, nous assistons déjà à un début de retour de bâton contre eux, impulsé par les sociétés financières : elles en appellent maintenant à l'État, qui les a renflouées, pour qu'il fasse subir toute la rigueur de la loi aux simples citoyens qui ont des difficultés financières. « Ce n'est pas un crime de devoir de l'argent, écrit le *StarTribune* de Minneapolis-St. Paul, mais des gens sont jetés en prison tous les jours parce qu'ils ne peuvent pas payer leurs dettes. » Dans le Minnesota, « l'usage des mandats d'arrêt contre les débiteurs a bondi de 60 % dans les quatre dernières années, pour atteindre 845 cas en 2009. [...] Dans l'Illinois et le sud-ouest de l'Indiana, certains juges envoient en prison les débiteurs parce qu'ils n'ont pas effectué les remboursements de dettes ordonnés par la cour. Dans les cas extrêmes, le condamné reste en prison jusqu'au moment où il parvient à payer un minimum. En janvier [2010], un juge a condamné un homme de Kenney (Illinois) “à l'incarcération illimitée” jusqu'au jour où il versera 300 dollars pour régler une dette à un dépôt de bois¹⁴ ».

Autrement dit, nous allons vers le rétablissement de quelque chose qui ressemble beaucoup à la prison pour dettes. Pendant ce temps, le débat public s'est arrêté net, la colère populaire contre les renflouements a sombré dans l'incohérence et nous titubons inexorablement,

semble-t-il, vers la prochaine grande catastrophe financière – la seule vraie question étant : combien de temps lui faudra-t-il pour éclater ?

Nous en sommes au point où le FMI lui-même, qui tente aujourd'hui de se repositionner en se présentant comme la conscience du capitalisme mondial, multiplie les mises en garde : si nous maintenons le cap actuel, il n'y aura probablement pas de renflouement la prochaine fois ; la population ne l'acceptera pas, donc tout va réellement s'écrouler. « Le FMI prévient qu'un second renflouement "menacerait la démocratie" », indique un gros titre récent¹⁵. (Par « démocratie », bien sûr, il faut entendre « capitalisme ».) Il n'est sûrement pas anodin que même ceux qui s'estiment chargés de maintenir en marche le système économique mondial actuel, et qui, il y a seulement quelques années, agissaient comme s'ils étaient sûrs que ce système était là pour l'éternité, voient à présent l'apocalypse partout.

*

Sur ce point, le FMI a raison. Tout indique que nous sommes bel et bien à l'orée d'un changement d'époque radical.

Certes, nous sommes toujours enclins à imaginer que ce qui nous entoure est absolument inédit. Surtout en matière d'argent. Combien de fois nous a-t-on répété que l'avènement de la monnaie virtuelle, la dématérialisation du liquide en cartes de crédit et celle des dollars en bips électroniques nous avaient introduits dans un nouveau monde financier qui ne connaissait aucun précédent ? Ce postulat de la *terra incognita* non encore cartographiée a été, de toute évidence, l'un des facteurs qui ont aidé des entreprises comme Goldman Sachs et AIG à convaincre l'opinion que nul ne pouvait comprendre leurs éblouissants instruments financiers tout neufs. Pourtant, dès l'instant où l'on remet ces événements en perspective sur la longue durée historique, la première chose que l'on apprend est que la monnaie virtuelle n'a rien d'une nouveauté. Il s'agit en fait de la forme initiale de la monnaie : systèmes de crédit, « ardoises », notes de frais même, tout cela existait longtemps avant l'argent liquide. Ces choses-là sont vieilles comme la civilisation. Certes, nous découvrons aussi que l'histoire a eu tendance à osciller entre des périodes dominées par le lingot – où l'on postule que l'or et l'argent *sont* la monnaie – et d'autres où l'on définit la monnaie comme une abstraction, une unité de compte virtuelle.

Mais, historiquement, la monnaie de crédit est antérieure, et nous vivons aujourd'hui un retour à des postulats qui auraient été perçus comme des lieux communs évidents au Moyen Âge – ou même dans la Mésopotamie antique.

L'histoire apporte des éclairages fascinants sur ce qui nous attend peut-être. Par exemple : dans le passé, les ères de monnaie virtuelle ont presque invariablement coïncidé avec la création d'institutions chargées de prévenir le dérapage total – d'empêcher les prêteurs de s'allier avec les hauts fonctionnaires et les politiques pour mettre tout le monde sous pression, comme ils semblent le faire aujourd'hui. Elles s'accompagnaient d'autres institutions conçues pour protéger les débiteurs. Quant à la nouvelle ère de monnaie de crédit où nous nous trouvons, il semble que nous y soyons entrés à reculons. Elle a commencé par la création d'institutions mondiales comme le FMI, qui visent à protéger, non les débiteurs, mais les créanciers. En même temps, à l'échelle historique où nous nous situons ici, une décennie ou deux ne comptent pas. Nous avons une très faible idée de ce qui va suivre.

*

Ce livre est donc une histoire de la dette, mais il se sert aussi de cette histoire pour poser des questions fondamentales sur ce que sont ou pourraient être les humains et la société humaine – ce que nous nous devons vraiment les uns aux autres, et quel sens a le fait même de se poser cette question. Par conséquent, il commence par tenter de déboulonner une série de mythes – le mythe du troc, étudié au chapitre 1, mais aussi des mythes rivaux sur une dette primordiale à l'égard des dieux ou de l'État – qui, d'une façon ou d'une autre, constituent le socle de nos postulats «de bon sens» sur la nature de l'économie et de la société. Dans cette opinion admise, l'État et le marché dominant tout, et font figure de principes diamétralement opposés. La réalité historique révèle, néanmoins, qu'ils sont nés ensemble et ont toujours été entremêlés. Ces diverses idées fausses, nous le verrons, n'ont qu'un seul point commun : elles sont enclines à réduire tout rapport humain à un échange, comme si nos liens avec la société, voire avec le cosmos, étaient imaginables sur le même mode qu'une transaction commerciale.

Cette démystification amène à poser une autre question : si ce n'est pas un échange, qu'est-ce que c'est ? Au chapitre 5, je commence à y répondre : je m'appuie sur les fruits de l'anthropologie pour esquisser une vision des bases morales de la vie économique. Je reviens ensuite à la question de l'origine de la monnaie pour montrer que l'apparition du principe même de l'échange résulte en grande partie de la violence – que les origines réelles de la monnaie sont à chercher dans le crime et le dédommagement, la guerre et l'esclavage, l'honneur, la dette et le rachat.

La voie étant ainsi ouverte, commence alors, au chapitre 8, l'histoire réelle de la dette et du crédit dans les cinq mille dernières années, avec ses grandes alternances entre des époques de monnaie virtuelle et d'autres de monnaie physique. Nombre des découvertes faites ici sont tout à fait inattendues – la source des idées modernes sur les droits et libertés, qui n'est autre que le droit antique de l'esclavage, l'origine du capital d'investissement dans le bouddhisme de la Chine médiévale, ou encore la provenance de bien des raisonnements les plus célèbres d'Adam Smith, empruntés, semble-t-il, aux œuvres de théoriciens du marché libre de la Perse médiévale (ce qui, soit dit en passant, n'est pas sans intérêt pour comprendre l'attrait actuel de l'islam politique). Tout cela crée les conditions d'un regard neuf sur les cinq derniers siècles, dominés par les empires capitalistes, et d'un début de réflexion sur ce qui pourrait vraiment se jouer aujourd'hui.

Depuis très longtemps, le consensus intellectuel affirme que nous ne pouvons plus poser les grandes questions. Il est de plus en plus clair que nous n'avons pas le choix.